



**Mes chères concitoyennes,  
mes chers concitoyens,**

***Notre commune a rendu hommage à Charles VALLET lors de la cérémonie de la Victoire du 8 Mai 1945. Mort pour la France, son nom vient d'être gravé sur notre Monument aux Morts. Nous sommes d'autant plus attachés à ce devoir de mémoire en ces moments où des barbares s'attaquent lâchement et de façon odieuse aux fondements même notre civilisation.***

## **PROJET DE TERRITOIRE DU GRAND PARIS SUD, SEINE ESSONNE SÉNART**

Notre nouvelle agglomération existe légalement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et elle s'est organisée administrativement depuis le 15 mars dernier. Nous nous sommes réunis le 12 mai afin de préparer son projet de territoire. Ce projet est un outil qui doit nous permettre de définir les axes de son développement, nos priorités pour 2020-2030 dans tous les domaines qui font la vie d'un territoire : *l'économie, les services à la population, les transports, l'agriculture, le tourisme, l'environnement, l'habitat, la culture, les loisirs, la formation et la communication...* Le samedi 28 mai, je réunirai les membres de notre Conseil Municipal pour poursuivre cette démarche. Nous ferons participer les Conseils Municipaux des Enfants, des Sages et enfin nous vous consulterons pour connaître vos priorités. Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Francis CHOUAT, Président de GPS présentera aux 337 000 habitants, notre projet de territoire commun.

## **DE NOMBREUX TRAVAUX !**

Vous avez pu constater que la commune entreprend de nombreux tra-

voux, nous vous tenons informés au moyen de l'affichage sur chaque chantier. Nous souhaitons que cette démarche de communication soutienne votre patience et alimente votre compréhension. Les éventuelles gênes occasionnées sont la ponctuelle contrepartie aux améliorations de la vie communale. Sans augmenter nos taux d'impôts locaux, nous avons entrepris de nombreuses rénovations. Notre ancienne Gare, transformée en Maison des Associations a été réceptionnée, elle ouvrira au public très prochainement et sera inaugurée officiellement à l'occasion du Forum des Associations de septembre. L'étude de réalisation d'un nouveau parking en face de l'Église a été lancée,

deux carrefours ont été rénovés, ruelle aux Brunets et rue Andromède. Deux nouveaux ralentisseurs ont été créés chemin de la Croix des Quatre Chemins et rue Andromède. Deux glaces de sécurité ont été positionnées en face du cimetière et rue Jean Jaurès et des barrières ont été fixées sur les trottoirs à proximité du Val Luisant. Enfin, le chalet abritant l'association des boulistes a doublé de surface.

Par ailleurs, les travaux du stade commenceront en juin. Le terrain en schiste laissera place à un terrain synthétique, ceux de l'avenue du 8 mai 1945 débiteront en septembre et dans la foulée nous commencerons la rénovation de l'impasse des Bouleaux.



**Maison des associations, chemin d'Ambreville**



# BILAN 2 ANS À VOS CÔTÉS

Mairie de  
**VILLABÉ**

M. le Maire Karl DIRAT et son équipe municipale  
vous invitent au débat.

**RÉUNION PUBLIQUE**  
**LE 15 JUIN À 19H30**  
**À LA SALLE «ROGER DUBOZ»**

## 2 ANS À VOS CÔTÉS, C'EST UNE PARTIE DU CHEMIN MAIS LA ROUTE EST PAVÉE DE NOMBREUX PROJETS !

Comme promis l'année dernière, je ferai le bilan annuel de nos actions le 15 juin 2016 à partir de 19h30, salle Roger DUBOZ en compagnie des Adjointes au Maire et des élus de la majorité. J'ai par ailleurs déjà organisé une réunion publique au sujet du Cirque Naturel de l'Essonne, de sa protection, de son aménagement, des constructions de logements dans sa périphérie, aux COUDRAS. Je vous réunirai aussi prochainement au sujet des construc-

tions sur l'Île de Moulin Galant et du quartier des Linottes.

## ANNULLATION DE L'ÉTAT DE CARENCE EN LOGEMENTS SOCIAUX !

En raison du respect des engagements pris par notre commune à la suite de la signature du contrat de mixité sociale, Monsieur le Préfet de l'Essonne a annulé par anticipation l'état de carence. Nous éviterons ainsi le risque de quintuplement de l'amende et des préemptions de terrains par l'État pour des projets immobiliers que nous n'aurions pas pu maîtriser. Malheureusement, cela ne nous exonère pas de payer

l'amende de 175 000€ en 2016. Nous en serons dispensés en 2017 ! C'est une excellente nouvelle.

## VILLABÉ EN FÊTE

Je vous donne rendez-vous les 3, 4 et 5 juin pour partager la joie de vivre ensemble à l'occasion de « Villabé en Fête » qui cette année prendra une dimension internationale avec un grand carnaval « Tour du monde ». Je remercie par avance toutes les associations culturelles et sportives, celles des parents d'élèves, notre médiathèque, le conservatoire Yves Henry, l'Amicale de Villabé, les enseignants de nos deux groupes scolaires, tous les personnels communaux, les commerçants et les élus qui se sont mobilisés toute l'année pour la préparation de cet événement.

Venez voyager 72h autour du monde, et défilez le 4 juin 2016 dans nos rues dès 10h.



Villabé en Fête 2015

*Cordialement*  
*Dirat*

**Karl DIRAT**

Le Maire

Vice-Président du Grand Paris Sud  
Seine Essonne Sénart

Mairie de Villabé  
34bis, avenue du 8 Mai 1945  
91100 Villabé

M. Le Maire reçoit sur RDV  
tous les samedis  
de 8h30 à 12h00  
Tel : 01 69 11 19 75  
[www.villabe.fr](http://www.villabe.fr)